

Mairie de **L**afrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 13*Objet : Affectation
résultat budget
photovoltaïque**Date de convocation :*

28 mars 2024

Date d'affichage :

28 mars 2024

*Nombre de Conseillers
en exercice :*

23

Nombre de présents :

18

Nombre de votants :

18

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)L'an deux mille vingt quatre
Le 11 avril à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Absents : M. Pierrick THOMAS, M. Franck SEGONNE, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : Mme Colette VERDOUX

Le Conseil Municipal après avoir examiné le compte administratif 2023 du budget chaufferie bois statuant sur l'affectation d'exploitation de l'exercice, constate que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent d'exploitation de : 683.73 €

dont :

Résultat de l'exercice : 230.50 €

Résultat antérieur de l'exercice : 453.23 €

Solde d'exécution de la section d'investissement :

Solde d'exécution de la section d'investissement

Excédent de financement 1 302.20 €

Solde des restes à réaliser d'investissement

Excédent de financement 0.00 €

Excédent de financement**1 302.20 €****Décide d'affecter le résultat comme suit :**

Affectation en réserves Article 1068 0.00 €

Report en exploitation Article 002 683.73 €

- ADOPTÉE -

Le Maire,

Thierry DELBREIL

la Secrétaire de séance

Colette VERDOUX